

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 mars 2018

Cavagnac, le 14/03/2018

Madame le Maire, RODRIGUES Martine, ouvre le Conseil à 20h30.

11 conseillers sont présents, sur les 11 en exercice.

Madame le Maire commence par lire **la correspondance**.

Les conseillers valident ensuite le compte-rendu de la séance précédente.

Le premier sujet abordé concerne **l'acquisition d'un terrain** à la SCI LA LOTOISE afin de pouvoir finaliser le projet de parcours sportif. Le prix d'achat du terrain est fixé à 1 800 euros. Une délibération est prise afin de valider l'achat à l'unanimité. La vente sera réalisée par Me FARGUES, notaire situé à Vayrac.

**Le bilan des travaux** en cours et réalisés est ensuite évoqué :

- Le bétonnage du sol de l'atelier communal a été effectué, pour un montant total de 2212 € TTC.
- La réparation du chauffe-eau de l'un des logements communaux a été réalisée.
- Des travaux ont été réalisés pour la réfection du chemin du Causse.

La commission voirie fait ensuite état de l'avancement de son travail concernant la **signalisation verticale** : Les différents lieudits ont été identifiés et devraient bénéficier de cette signalisation.

La **mise en place du miroir** au croisement de Pélissié s'est faite le jour-même sans difficulté.

Concernant le **planning des travaux sur 2018**, Mr LAPORTE Patrick, Premier Adjoint, informe le Conseil que le goudronnage de la place du four à pain, ainsi que de la portion de route allant de la RD11 jusqu'au croisement de Sauvagnac devraient être réalisés par CAUVALDOR début avril.

Une réunion est planifiée avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), et le STR (Service Territorial Routier) du Lot le jeudi 22 mars à 14h30 afin de préciser les mesures à prendre pour **sécuriser la traversée du village d'Auriol**.

Une délibération est prise ensuite concernant le **prix d'achat des terrains du Lotissement « Les Terrasses de Montagnac »**, passant le prix de l'un des terrains du fond de 13€ le m<sup>2</sup> à 16€ le m<sup>2</sup>. Les prix s'étaleront donc toujours de 13€ à 18€ le m<sup>2</sup> avec un prix intermédiaire à 16€. Cette délibération est prise à l'unanimité.

Concernant le **renouvellement du contrat aidé** de Mr VALETTE Pierre, Mme le Maire fait part au Conseil Municipal de ses inquiétudes quant à son maintien. Celle-ci souligne la suppression de la moitié des contrats aidés du Lot et la réduction des aides allouées jusqu'à présent à ceux-ci. Le Conseil Municipal décide de prendre une délibération pour autoriser Mme le Maire à signer un éventuel renouvellement du contrat de Mr VALETTE en juin prochain, estimant que celui-ci, apporte entière satisfaction dans l'exercice de son travail, et est un élément essentiel au bon fonctionnement de l'équipe technique communale. Cette décision, mise en délibération, est votée à l'unanimité.

Dans les **questions diverses**, l'organisation de la **commémoration du 11 novembre 2018**, année du centenaire de l'Armistice est évoquée. Les élus font part de leur volonté d'organiser un événement pour marquer cette date symbolique.

La question de la **consultation des entreprises pour la construction du Pavillon POLYGONE** est également abordée. En effet, les entreprises sélectionnées ne répondent pas au critère local. De plus, les propositions déposées sont 40% plus cher que le prix estimé, aussi est-il décidé de procéder à un nouvel appel d'offre.

Il est décidé de mettre en vente le tracteur Landini tyé 7500 ainsi que l'épareuse.  
La négociation avec d'éventuels acquéreurs est confiée à Mr LAPORTE Patrick,  
Premier Adjoint.

Madame le Maire clôture la séance du Conseil à 23h30.

*Ce compte-rendu du Conseil Municipal du 13/03/2018, a été dressé le  
25/04/2018 à 11:30 à Cavagnac,*

*avec approbation de Madame le Maire, RODRIGUES Martine,*

*et du Premier Adjoint, LAPORTE Patrick.*

